Attention ! Voici ce que les cyberdélinquants vous réservent… | Denis JACOPINI

Attention ! Voici ce que les cyberdélinquants vous réservent

Ingénieux, fourbes, malicieux… Des qualificatifs qui désignent bien les cyberdélinquants qui parasitent la toile, nos réseaux sociaux. Pourtant s'ils rivalisent d'astuces en tout genre, un mode opératoire se dessine sous nos yeux. A nous de savoir les identifier et de préserver l'intégrité de nos informations personnelles, et de notre portefeuille.

Dans le souci de vous faire de vous-même votre première protection contre ces cyberdélinquants, la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité de Côte d'Ivoire (PLCC-CI) vous donne quelques types d'arnaque que ces derniers utilisent pour nous spolier.

Voici dans les grandes lignes, quelques-unes des arnaques auxquelles la PLCC fait face et que vous devez apprendre à identifier.

CHANTAGE A LA VIDEO
Cette escroquerie consiste pour le cybercriminel à :
• Faire connaissance avec sa victime sur les réseaux sociaux, site de rencontre, forum, etc.
• Établir une relation de confiance au fil des discussions
• Proposer à la victime de passer sur un service permettant la visiophonie par webcam
• Favoriser une conversation vidéo plus intime puis profiter pour capturer le flux vidéo des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée de la victime
• Demander de fortes sommes d'argent à la victime en menaçant de diffuser ces vidéos sur internet

ARNAQUE AUX FAUX SENTIMENTS
Une arnaque classique. Elle consiste pour le cyber délinquant d'établir une relation de confiance avec sa proie pour mieux l'attendrir puis l'arnaquer ensuite.

ACHAT /VENTE :
En réponse à une offre de vente en ligne sur internet, un prétendu acheteur résidant ou en déplacement en Côte d'Ivoire demande les coordonnées bancaires ou autres du vendeur pour un virement ou l'expédition dudit marchandise avec fausse promesse de règlement des réceptions.
L'escroc passe des commandes de matériels à des exportateurs ou des entreprises en France au nom d'entreprises fictives et propose de payer soit par des cartes de crédit, soit par virement.

SPOLIATION DE COMPTE MAIL OU DE RESEAUX SOCIAUX :
Cette pratique consiste pour le cyber délinquant de prendre possession de votre compte mail ou autre dans le but de perpétrer une usurpation d'identité en envoyant des emails à vos correspondants, en leurs apprenant que soit vous a eu un accident soit vous êtes fait agressé et que vous avez besoin d'argent.

USURPATION D'IDENTITE :
Elle consiste pour le cyber délinquant de se faire passer pour vous. En pratique, c'est le fait pour l'usurpateur d'utiliser soit votre photo, votre carte d'identité ou toute autre chose vous appartenant et qui vous représente.

DETOURNEMENT DE TRANSFERT :
La pratique consiste pour l'escroc de faire le retrait de l'argent qui vous était destiné à votre insu. Pour ce faire, il collecte des informations sur les codes de transfert et aidé par d'autres personnes, il fait le retrait avec de fausse pièce.

FRAUDE SUR SIMBOX :
C'est une technique frauduleuse qui consiste à transiter les appels internationaux en appel et ce au préjudice de l'opérateur de téléphonie et du gouvernement.

FRAUDE SUR COMPTE / BANCAIRE :
C'est l'utilisation frauduleuse de numéro de carte ou compte pour réaliser des paiements sur internet.

FRAUDE INFORMATIQUE :
C'est le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans un système dans tout ou partie d'un système de traitement pour l'entraver, soit pour le supprimer ou, modifier ou le copier.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : http://cybercrime.interieur.gouv.ci/?q=article/cybercriminalit%C3%A9-attention-voici-ce-que-les-cyberd%C3%A9linquants-vous-r%C3%A9servent%E2%80%A6

Info pratique : Attitude à adopter en cas de réception d'un e-mail étrange voire douteux | Denis JACOPINI

Info pratique : Attitude à adopter en cas de réception d'un e-mail étrange voire douteux
Vous recevez un e-mail étrange voire douteux, vous craignez être victime d'une arnaque ? Apprenez à les identifier et adoptez une attitude visant à contribuer à la destruction de ces réseaux.

Victime d’une arnaque vous demandant de régler par coupons recharges PCS ? Pas de panique !

Les escroqueries à la Carte prépayée et aux coupons recharges PCS Mastercard (ou Transcash ou Tonéo) se développent de plus en plus et ont tendance à remplacer certaines arnaques plus anciennes, mais désormais mieux détectées par les internautes

Par mail ou via Facebook, ils envoient tout d'abord soit un appel au secours venant d'une personne proche ou toute autre raison aboutissant à un chantage.

Ils demandent ensuite de recharger leur carte de crédit par ce nouveau moyen très moderne qu'est la carte prépayée PCS Mastercard. Souvent les personnes ne connaissent même pas le principe de rechargement de carte de crédit mais lorsque l'interlocuteur nous explique qu'il suffit simplement de descendre au bureau de tabac en bas de chez nous, d'acheter 1, 2, 3 ou 4 tickets de rechargement (coupons recharges), puis de lui envoyer les codes pour répondre à a demande, beaucoup commencent à flairer le piège.

Ce moyen de paiement vient en remplacement des mandats cash ou des versement par Western Union qui ont aujourd'hui une telle mauvaise réputation que leur nom seul éveille des soupçons pour la plupart d'entre nous.. Il permet de rendre impossible de remonter jusqu'au destinataire par la voie judiciaire habituelle.

Ainsi, que ça soit quelqu'un qui se fait passer pour un ami qui vous signale avoir perdu ses papiers ou son téléphone en vous suppliant de l'aide par ce moyen de paiement ou une personne qui exerce sur vous un chantage :

• N'hésitez pas à porter plainte en commissariat de Police ou en Brigade de Gendarmerie (en fonction de votre résidence) ;

• Vous pouvez utilisez un site internet de pré-plainte sur Internet (https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

• Ne répondez plus à ses messages ;

• Signalez ses agissements sur www.internet-signalement.gouv.fr ;

Si vous avez du temps à perdre, vous pouvez aussi vous amuser à les mener en bateau, **les capacités de nuisance de ces arnaqueurs du dimanche étant très limitées** à seulement pouvoir vous envoyer des e-mails ou vous téléphoner si vous avez commis l'imprudence de leur communiquer votre numéro. Vous pouvez rétorquer en leur faisant croire que vous allez les payer ou que vous avez vous aussi besoin d'un coupon de recharge PCS pour vous déplacer pour aller en acheter un !

Attention :

Si vous êtes en contact avec une personne se présentant comme victime s'étant faite arnaquer par un escroc et que cette dernière vous communique ensuite les coordonnées d'un contact chez Interpol présenté comme son sauveur, fuyez ! Il s'agit aussi d'une arnaque.

Interpol ne rentre jamais en contact directement avec les victimes !

Ceux qui vous soutiennent le contraire ou qui vous contactent directement en se faisant passer pour Interpol ont malheureusement aussi pour objectif de vous soutirer de l'argent.

Plus d'infos sur : https://www.lenetexpert.fr/contater-interpol-en-cas-darnaque-est-une-arnaque/

Remarque :

Il est possible qu'au moment ou vous êtes sur le point de déposer plainte, la personne en face de vous cherche à vous dissuader. C'est normal, face au faibles changes de retrouver l'auteur de l'acte délictueux, ils considèrent comme une perte de temps le fait de devoir traiter votre demande sous forme de plainte et vous inviteront à déposer une main courante.

Insistez pour déposer plainte car sans cette acte citoyen qu'on ne peut vous refuser (en faisant bien attention de le faire en mentionnant la bonne qualification juridique), vous ne laisserez pas passer la moindre chance (même si elle est minime) de faire arrêter l'escroc.

Pour information

• Les délits d'usurpation d'identité, pouvant être associé au phishing selon l'article 226-4-1 du code pénal sont punis d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

• Selon l'article Article 312-1 du code pénal, le délit d'extorsion ou de tentative d'extorsion (demande d'argent en échange de ne pas supprimer des données ou de ne pas divulguer des secrets volés) est punie de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende.

• Les délits d'escroquerie ou tentative d'escroquerie, selon les articles 313-1, 313-2 et 313-3 du code pénal, sont punis de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Comment fonctionne une escroquerie à la Carte prépayée et aux coupons recharges PCS Mastercard, Transcash ou Tonéo? | Ms2i On Air*

Vous avez besoin de contacter INTERPOL ? Réponse de Denis JACOPINI Expert en Cybercriminalité et Protection des Données

Vous avez besoin de contacter INTERPOL ? Réponse de Denis JACOPINI Expert en Cybercriminalité et Protection des Données

De très nombreux internautes nous contactent pour nous demander soit comment contacter Interpol, soit pour savoir si la personne d'Interpol avec laquelle ils sont en contact existe bien. Réponses de Denis JACOPINI, Expert en Cybercriminalité et Protection des Données.

Interpol esrt une organisation internationale de police criminelle. Elle ne peut pas directement être contactée ou saisie par les victimes. De plus, sauf cas particuliers, Interpol ne rentre jamais en contact avec les victimes.
D'ailleurs, vous pouvez lire sur leur site Internet sur leur site Internet à l'adresse suivante : https://www.interpol.int/fr/Contacts/Contacter-INTERPOL
« Les activités criminelles doivent être signalées à votre police locale ou nationale. INTERPOL ne réalise aucune enquête ni arrestation, cela relève de la responsabilité de la police nationale. »
Ainsi, pour que leurs services soient saisis, **VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT DÉPOSER UNE PLAINTE** auprès de votre Police locale ou Gendarmerie selon les pays. En fonction des éléments constituant votre dossier, les services d'Interpol pourront peut-être se charger de traiter des éléments de votre dossier.
ATTENTION :
De nombreux escrocs se font passer pour Interpol en vous promettant de récupérer votre argent ou pire, pour des victimes ayant récupéré leur argent grâce à une personne d'Interpol. CECI EST AUSSI UNE ARNAQUE
INTERPOL NE CONTACTE JAMAIS LES VICTIMES
C'est juste un moyen horrible d'escroquer encore plus une personne s'étant déjà faite escroquer.

Pour info, CYBERARNAQUES le livre !
https://livre.fnac.com/a11267131/Denis-Jacopini-Cyberarnaques

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Contacter INTERPOL*

Le FBI remonte une Cyberattaque jusqu'à Abidjan

Le FBI remonte une Cyberattaque jusqu'à Abidjan

La Banque centrale des Etats-Unis d'Amérique reçoit sur son système d'information (SI) un flux important de données provenant d'un réseau de machines inconnues. Lorsque les cyberdétectives du Bureau fédéral d'investigation (FBI) essaient de remonter jusqu'à l'origine de l'offensive, ils sont dirigés vers plusieurs continents, via des serveurs informatiques qui interagissent entre eux. Autant de rebonds sur des machines, rendant la piste des attaquants difficile à suivre.

Toutefois, des empreintes laissées sur internet permettent aux agents du FBI de localiser des serveurs situés en Côte d'Ivoire. Signe de la gravité de la cyberattaque, les fins limiers du web américain débarquent à Abidjan.

Sur place, après une séance de travail avec l'équipe d'experts en sécurité informatique du**CI-CERT (Côte d'Ivoire – Computer emergency response team)**, le FBI parvient à identifier à partir d'une liste d'adresses IP, des entreprises ivoiriennes, dont les machines infectées, sont utilisées à leur insu par des hackers basés en Thaïlande, pour lancer des offensives contre le SI de la Banque centrale des Etats-Unis d'Amérique.

Ce n'est pas le scénario d'un film américain, mais une réelle attaque informatique qui s'est déroulée dans le premier trimestre de l'année 2013, et qui a été décrite à CIO Mag par Jean-Marie Nicaise Yapoga, chef de service du CI-CERT, alors responsable technique adjoint. Pointant la vulnérabilité des entreprises qui s'exposent à des risques dus au non-respect des bonnes pratiques en matière de cybersécurité (Cf. CIO Mag N°29 – décembre 2013/janvier 2014).

L'expertise du CERT ivoirien dans cette affaire a permis aux entreprises infiltrées de limiter les dégâts et de réduire le coût du retour à un fonctionnement normal. Mais elle rappelle surtout l'essentiel de sa mission : assurer, au niveau local, la fonction de point focal pour toutes les questions de cybersécurité.

Des couches de sécurité sans protection suffisante

Vu l'ampleur des menaces sur les fleurons de l'économie ivoirienne, un pan de la mission de sensibilisation du CI-CERT est toujours orientée vers les chefs d'entreprise. Moins réceptives à l'idée d'investir dans le recrutement d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI), nombre d'entreprises empilent en effet des couches de sécurité (pare-feu, anti-virus, etc.), qui n'offrent souvent pas de protection suffisante.

Une situation que le chef de service déplore dans la parution de CIO Mag susmentionnée : « C'est lorsqu'elles (ces entreprises) doivent faire face à des incidents informatiques qu'elles se rendent compte de l'importance de la cybersécurité. Malheureusement, entre l'alerte et le temps mis pour rétablir le réseau, l'entreprise peut avoir déjà perdu plusieurs millions de FCFA. »

Partenariat public/privé

Côte d'Ivoire – Computer emergency response team.

Aujourd'hui, le CI-CERT peut se vanter d'avoir favorisé le recrutement de RSSI dans des entreprises de télécommunications. « On en retrouve également au sein des banques et de plusieurs groupes d'entreprises », révélait l'analyste-administrateur de sécurité des SI.

Pour limiter les incidents informatiques, le CERT ivoirien organise des ateliers et séminaires de formation, notamment avec les directeurs de système d'information (DSI) et les RSSI. Objectif ? Créer un partenariat public/privé destiné à poser des actions de prévention. C'est-à-dire, diffuser des bulletins d'information et des avertissements, et établir un réseau d'information et d'alerte gouvernementale sur les attaques et les menaces.

Au cours de ces rencontres, les responsables informatiques et de cybersécurité sont briffés sur les menaces répertoriées sur le cyber espace national mais également sur les types d'attaques rapportées au CI-CERT par ses partenaires internationaux : IMPACT (Organisation internationale de lutte contre les cyber-menaces) et la communauté des CERT étrangers.

La nécessité de se doter d'un CERT

En Côte d'Ivoire, la nécessité de se doter d'un CERT (Computer incident response team) a été perçue dès 2009. Dans un contexte où l'image du pays était fortement écorchée sur le plan international du fait des nombreux cas de défacement de sites web gouvernementaux et de cyberescroquerie.

Hormis les pertes financières provoquées par ces actes de piratage avérés, d'autres conséquences majeures ont été enregistrées : « Adresse IP ivoiriennes mises sur des listes noires ; achats en ligne interdits avec IP des FAI ivoiriens sur les plateformes telles que PayPal et Yahoo », peut-on lire dans un document dont CIO Mag a reçu copie.

C'est donc pour faire face à la récurrence de ces incidents qui constituent une menace, à la fois sur l'économie et la notoriété du pays que le CI-CERT a vu le jour, en 2009. Depuis leurs bureaux situés à l'époque dans la commune du Plateau, en plein centre des affaires, cinq ingénieurs informaticiens se sont activés à écrire les premières pages du CI-CERT.

Sous tutelle de **l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI)**, leurs actions consistaient à lutter contre la cyberescroquerie et à émettre des alertes et annonces de sécurité.

Plus de 40 000 incidents traités au 1er semestre 2015

Aujourd'hui, cette structure joue pleinement son rôle de cyber pompier de l'Etat avec une quinzaine d'ingénieurs menant une série d'activités regroupées en deux axes:

• Protection du cyber espace national avec un portefeuille de services réactifs (alertes et avertissements, traitement d'incidents, coordination de traitement de vulnérabilité, etc.) et proactifs (annonces, veille technologique, détection d'intrusion, partage d'informations), ainsi qu'un service de management de la qualité de la sécurité orienté sur la sensibilisation, la formation et la consultance.

• Lutte contre la cybercriminalité dans le cadre de la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC) grâce à une convention de partenariat entre l'ARTCI et la Police nationale.

Au cours du premier semestre de 2015, le CI-CERT a collecté et traité 40 264 incidents de sécurité informatique, envoyé 145 bulletins et avis de sécurité et participé aux cyberdrill UIT-IMPACT et OIC-CERT, traduisant son leadership sur le cyber espace national.

Article original de CIO-Mag

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Cyberattaque : quand le FBI débarque à Abidjan | CIO MAG

« AITEX – AFRICA IT EXPO » :

le Sénégal et la Côte d’Ivoire à l’honneur au Maroc, du 21 au 24 septembre 2016

« AITEX – AFRICA IT EXPO » : le Sénégal et la Côte d’Ivoire à l’honneur au Maroc, du 21 au 24 septembre 2016

Le Sénégal et la Côte d'Ivoire, qui compte parmi les pays d'Afrique subsaharienne à avoir engagé des projets de gouvernance électronique, seront à l'honneur au Maroc lors de la première édition du Salon de l'innovation et de la transformation digitale en Afrique, « AITEX – AFRICA IT EXPO », qui aura lieu du 21 au 24 septembre 2016 à Casablanca.

Dans un communiqué transmis à notre Rédaction, la **Fédération marocaine des technologies de l'information, des télécommunications et de l'Offshoring (APEBI),** chef d'orchestre de l'AFRICA IT EXPO, explique le choix du Sénégal et de la Côte d'Ivoire par le souci d'établir une connexion sud-sud des ressources du continent. Un défi majeur que le Royaume chérifien veut relever en commençant par ces deux pays qui sont la locomotive économique de la sous-région ouest-africaine. La Côte d'Ivoire connaît une forte croissance économique qui se situe entre 7 et 8 % par an. Une performance portée en partie par un secteur privé qui fait de la transformation numérique, un vecteur de compétitivité. Le Sénégal, deuxième économie de l'Afrique de l'Ouest francophone derrière la Côte d'Ivoire, est plébiscitée pour les efforts fournis dans le domaine du digital. Là où l'Afrique a atteint un taux de pénétration moyen autour de 100%, le Sénégal lui signe un taux de 113,66% en mars 2016. En choisissant ces deux pays, le Maroc veut leur apporter son « soutien pour conforter leur leadership régional et aussi pour accélérer leur transformation numérique ».

Le communiqué :
« Salon des Technologies de l'Information « AITEX – AFRICA IT EXPO » – 21 – 24 septembre 2016 à Casablanca
Le 1er salon de l'innovation et de la transformation digitale du continent met à l'honneur le Sénégal et la Côte d'Ivoire

La Fédération marocaine des technologies, de l'information, des télécommunications et de l'Offshoring (APEBI) organise la 1ère édition du Salon des Technologies de l'Information « AITEX – AFRICA IT EXPO », qui aura lieu du 21 au 24 septembre 2016 à la foire internationale de Casablanca. « AITEX – AFRICA IT EXPO » est la première plateforme de l'innovation et de la transformation digitale en Afrique, qui va réunir 150 exposants – tous issus des entreprises référencées dans le domaine -, 200 donneurs d'ordre, mais aussi des experts et des utilisateurs venus d'Afrique, du Moyen Orient et d'Europe. Pour cette édition, l'APEBI met à l'honneur le Sénégal et la Côte d'Ivoire, deux pays amis avec lesquels le Royaume entretient des relations de longue date, qui constituent un modèle de coopération exemplaire, et qui jouent par ailleurs un rôle de locomotive en Afrique de l'Ouest dans le domaine des TIC.

Aujourd'hui, la transformation digitale est devenue un enjeu majeur pour les sociétés, une mutation indispensable pour les entreprises et l'économie. A l'ère du numérique, cette transformation constitue un avantage fort pour nos sociétés, qui crée de la valeur… L'évolution très rapide des TIC -Technologies de l'Information et de la Communication- a profondément façonné le changement de nos modes de vie. Face à la généralisation des TIC dans les pays industrialisés, l'intégration de ces compétences (mais surtout leur maîtrise et leur exploitation) est un enjeu stratégique, sociétal, culturel et technologique en Afrique.
Le continent, qui poursuit son processus de mondialisation et sa dynamique d'émergence doit se « mettre à niveau » pour améliorer l'efficience de son économie et « booster » sa compétitivité locale et internationale. Grâce à une approche bien encadrée, qui va intégrer tous les paramètres, les enjeux et aussi les risques induits, la transformation digitale est sans conteste un levier de croissance économique et de compétitivité, créateur de valeur ajoutée.
La Fédération marocaine des technologies, de l'information, des télécommunications et de l'Offshoring (APEBI), est un acteur régional stratégique en Afrique car elle regroupe des entreprises qui jouent un rôle clé dans l'économie et qui sont des références dans leur domaine.
Pendant trois jours, l'APEBI va être le catalyseur d'une dynamique nouvelle, qui va accélérer le développement du numérique dans le continent.

AITEX – AFRICA IT EXPO : Première plateforme de l'innovation et de la transformation digitale d'Afrique
Cette édition sera marquée par une forte présence d'experts de haut niveau, des opérateurs nationaux et internationaux reconnus, tous réunis autour d'un programme ambitieux qui a pour vocation d'être la première plateforme de l'innovation et de la transformation digitale en Afrique.
Organisé avec le soutien institutionnel de Maroc Export, le salon « AITEX – AFRICA IT EXPO » va accueillir principalement des distributeurs, des fournisseurs de technologie, des intégrateurs de solutions, éditeurs, opérateurs télécoms, ISP, ASP, délocalisation de fonctions de gestion, TMA, help desk conseil, offshoring, mobility, big data, Cloud, réseaux, e-Commerce… Vitrine de l'offre numérique et des dernières évolutions digitales, « AITEX – AFRICA IT EXPO » est une *plateforme* unique de rencontres, d'échanges et d'opportunités d'affaires.
Véritable révélateur des nouvelles tendances, le Salon «AITEX – AFRICA IT EXPO » est une occasion unique de rencontrer et d'échanger sur les problématiques quotidiennes des entrepreneurs, collectivités et de trouver les réponses appropriées grâce au concours de spécialistes, eux-mêmes engagés dans les processus de développement des économies émergentes et de la coopération sud-sud.
Placé sous le thème, «Transformation Digitale : Levier de développement en Afrique», le salon offre une nouvelle occasion de conscientiser et sensibiliser nos sociétés sur la formidable opportunité offerte par les technologies numériques pour accélérer le développement du continent. Des rencontres sont organisées au cours de ces trois journées pour débattre des problématiques actuelles et des enjeux sociétaux de ces mutations afin d'adopter les meilleures pratiques et ainsi anticiper les défis auxquels les entreprises et économies africaines sont confrontées.
«AITEX – AFRICA IT EXPO » va promouvoir les relations d'affaires et la mise en réseau des différents acteurs économiques du continent, à travers des coopérations sud-sud, nord-sud et public-privé.

Le Sénégal et la Côte d'Ivoire à l'honneur
Le défi numérique en Afrique passe inéluctablement par la connexion des ressources du continent. Un aspect *que l'APEBI a compris et intégré dans l'organisation de ce salon, c'est pourquoi la fédération a décidé de mettre à l'honneur, pour sa première édition, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.* Ces deux pays, représentant deux premières puissances économiques de l'Afrique de l'ouest francophone engagés dans une dynamique de croissance depuis plusieurs années, ont à cœur de poursuivent respectivement leurs ambitions numériques.
La Côte d'Ivoire connaît une forte croissance économique qui se situe entre 7 et 8 % par an et le développement du numérique est devenu un enjeu majeur, créateur de richesses. Le numérique constitue un potentiel énorme, présent dans tous les esprits, aussi bien du côté du gouvernement que des dirigeants d'entreprise. Selon une étude publiée par le cabinet Deloitte en mai 2016, seulement 36 % des entreprises estiment avoir atteint la maturité numérique.
Le Sénégal, quatrième économie de la sous-région ouest africaine après le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana, et deuxième économie en Afrique de l'Ouest francophone derrière la Côte d'Ivoire s'est largement distingué dans l'évolution de l'économie numérique, premier levier de la transformation digitale. Là où l'Afrique a atteint un taux de pénétration moyen autour de 100%, le Sénégal lui signe un taux de 113,66% en mars 2016.
Le *Sénégal et la Côte d'Ivoire font partie des premiers pays africains à initier des* projets de gouvernance électronique (e-Gouv). Ils ont réalisé au fil des années des progrès importants dans les domaines tels l'économie numérique, la monétique, le courrier hybride, ou encore le taux de connectivité internet, etc.) Néanmoins, les disparités qui existent entre les différents pays du continent peuvent être réduites si un effort de coopération est accompli.
En mettant en avant ces deux pays amis, qui constituent un modèle important d'exemplarité sur le continent africain (et en particulier de ses voisins ouest-africains), le Maroc apporte son soutien pour conforter leur leadership régional et aussi pour accélérer leur transformation numérique. »
Article original de Cio-Mag

Original de l'article mis en page : « AITEX – AFRICA IT EXPO » : le Sénégal et la Côte d'Ivoire à l'honneur au Maroc, du 21 au 24 septembre 2016 | CIO MAG

L'arnaqueur Chinaper Chinapa roi de l'escroquerie sur

Internet enfin arrêté

L'arnaqueur Chinaper Chinapa roi de l'escroquerie sur Internet enfin arrêté

Il se nomme Chinaper Chinapa, un arnaqueur de Côte d'Ivoire qui vient d'être arrêté. Il arnaquait des hommes et des femmes sur Internet.

Les scammeurs, les brouteurs, bref les escrocs qui s'attaquent aux internautes sont légions sur la toile. Ils usent de multiples arnaques pour soutirer de l'argent à leurs victimes. Ils jouent ensuite les « rois » dans leur quartier. Parmi les pièges usités : l'arnaque à l'amour, le wash-wash, la création de billets, le faux mail d'inquiétude d'un proche perdu, la fausse location ou loterie… Pour Chinaper Chinapa, chaussures et portes feuilles magiques en bonus ! Je possède une liste d'une quarantaine d'arnaques possibles mises en place par les brouteurs.

Chinaper Chinapa le chenapant !

L'un des « rois » des brouteurs se nommait Chinape Chinapa. L'amateur de casquettes et baskets « bling-bling » se faisait passer pour un « magicien ». Il affirmait être capable de faire sortir des billets de chaussures, de boite magique. Il avait aussi mis en place des arnaques amoureuses, se faisant passer pour des hommes et des femmes à la recherche de l'âme sœur. Il volait les photos sur Facebook et « chassait », ensuite, sur des sites de rencontres.

J'ai pu croiser cet escroc de Chinaper Chinapa, il y a quelques mois, dans son pays (il se baladait aussi beaucoup au Bénin). Ce « roi » des boites de nuit qui sortait les billets de banque plus vite que 007 son Walther PPK.

Mi juin 2016, l'homme avait été tabassé par des personnes qu'il avait escroquées. Quinze jours plus tard, la police lui mettait la main dessus pour une série d'escroqueries. Arrêté par la police début juillet, détail confirmé par le journal Koaci. Le flambeur s'est retrouvé les menottes aux poignets dans son appartement de Cocody. Il est accusé d'activités cybercriminelles et de multiples escroqueries. Pas évident que sa « magie » fonctionne dans la prison d'Abidjan.

Un ami a besoin de vous

15h, un courrier signé d'un de vos amis arrive dans votre boîte mail. Pas de doute, il s'agit bien de lui. C'est son adresse électronique. Sauf que derrière ce message, il y a de forte chance qu'un brouteur a pris la main sur son webmail. Les courriels « piégés » arrivent toujours avec ce type de contenu « ***Je ne veux pas t'importuner. Tu vas bien j'espère, puis-je te demander un service ?***« . Le brouteur, par ce message, accroche sa cible. En cas de réponse de votre part, l'interlocuteur vous sortira plusieurs possibilités liées à sa missive « ***J'ai perdu ma carte bancaire. Je suis coincé en Afrique, peux-tu m'envoyer de l'argent que je te rembourserai à mon retour*** » ; « ***Je voudrais urgemment recharger ma carte afin de pouvoir régler mes frais de déplacement et assurer mon retour. J'aimerais s'il te plaît, que tu me viennes en aide en m'achetant juste 4 coupons de rechargement PCS MASTER CARD de 250 € puis transmets moi les codes RECH de chaque coupon de rechargement, je te rembourserais dès mon retour***« . Je possède plus d'une centaine de variantes d'excuses.

Bien entendu, ne répondez pas, ne versez encore moins d'argent. Attention, selon les brouteurs, des recherches poussées sur leurs victimes peuvent être mises en place. J'ai dernièrement traité le cas d'un brouteur qui connaissait le lieu de résidence du propriétaire du compte webmail que le voyou utilisait. De quoi faire baisser les craintes des amis contactés.

A noter que le scammeur indiquera toujours un besoin de confidentialité dans sa demande : « ***Je souhaite également que tu gardes ce mail pour toi uniquement. Je ne veux pas inquiéter mon entourage. Y'a t'il un buraliste ou un supermarché non loin de toi ?***« .

Remboursement de l'argent volé

Une autre arnaque de brouteurs est intéressante à expliquer. Elle est baptisée « *remboursement*« . Le voleur écrit aux internautes se plaignant, dans les forums par exemple, d'avoir été escroqués. L'idée de l'arnaque est simple : le voleur indique qu'il a été remboursé grâce à un policier spécialisé dans les brouteurs. Le voyou fournit alors une adresse électronique.

Suivre

ZATAZ.COM Officiel @zataz

Prudence à l'adresse « interpol.police.antiarnaque@gmail(.)com » qui n'est pas celle d' #interpol *! L'escroc cherche des personnes escroquées.*

23:12 – 14 Mai 2015

•

•

1111 Retweets

•

55 j'aime

Derrière cette fausse adresse de policier, un autre brouteur. Il va tenter d'escroquer le pigeon déjà pigeonné. Sa mission, se faire envoyer de l'argent via Western Union, MoneyGram. Certains brouteurs sont à la solde de petits commandants locaux qui imposent un quota d'argent à collecter. En 2013, la cyber police de Côté d'Ivoire estimait que les brouteurs avaient pu voler pas moins de ***21 millions d'euros****. N'hésitez pas à me contacter si vous avez croisé la route d'arnaques.*

Article original de Damien Bancal

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : ZATAZ Brouteur : Chinaper Chinapa roi de l’escroquerie 2.0 – ZATAZ

Découvrez le TOP 5 des arnaques informatiques les plus récurrentes au premier trimestre 2016 selon la PLCC

Découvrez le TOP 5 des arnaques informatiques les plus récurrentes au premier trimestre 2016 selon la PLCC

En Côte d'Ivoire, les préjudices financiers causés par les cybercriminels se chiffrent en milliards. Dans sa stratégie de sensibilisation, la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) entreprend d'informer les populations sur les arnaques les plus récurrentes afin de leur permettre de ne pas tomber dans le piège.

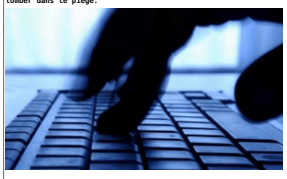

Selon les chiffres communiqués par la PLCC, au cours de l'année 2015, le préjudice financier causé par la cybercriminalité a atteint 3 980 833 802 FCFA, contre **5 280 000 FCFA** en 2015. Ce sont **1 409** plaintes qui ont été enregistrées. Elles ont abouti à l'arrestation de **205** individus, dont **159** ont été déférés au parquet. Afin d'informer davantage les populations, la PLCC a sorti les 5 types arnaques qui ont été les plus récurrentes au cours du premier trimestre 2016.

1- La Sextorsion (Enregistrement illégal de communication privée, chantage à la vidéo)

Ce type d'arnaque a occasionné un préjudice de **119 millions de Franc CFA**. Cette technique consiste pour un cybercriminel à se procurer une vidéo intime de sa victime et d'exercer sur elle un harcèlement dont la condition de dénouement est le paiement d'une somme d'argent. Pour y arriver, le cybercriminel s'arrange à établir une relation amicale voire amoureuse avec sa future victime, de manière à gagner son entière confiance. Par la suite, il lui demandera de lui fournir ladite vidéo (en lui demandant d'activer sa caméra au cours d'un échange par exemple), qui deviendra finalement le moyen de pression du cybercriminel.

2 – L'accès frauduleux à un système informatique

Ce type d'arnaque est généralement orienté vers les entreprises. Au premier trimestre 2016, il a causé un préjudice financier de **42.271.426 F CFA**. Elle consiste pour le cybercriminel, à forcer l'accès d'un système informatique pour éventuellement voler des donner, ou causer des dégâts pour porter préjudice.

3 – L'usurpation d'identité (Utilisation frauduleuse d'élément d'identification de personne physique ou morale)

L'usurpation d'identité consiste pour un individu à se faire passer pour une autre. Avec des moyens détournés, le cybercriminel réussi à soutirer des informations sensibles qu'il utilise plus tard pour effectuer des paiements, effectuer des paiements etc. Il peut même aller plus loin en engageant la personne de sa victime, par une signature d'accord par exemple, sans son consentement préalable. Ce sont 37.851.973 Franc CFA de dommages qui ont été causés par ce type d'arnaque sur la même période.

Lire aussi : INTERNET : La sécurité des usagers, dernier soucis des fournisseurs d'accès en Côte d'Ivoire ?

4 – L'arnaque au faux sentiment

Ce type d'arnaque est en net recul, après avoir fait de nombreuses victimes à travers le monde. De plus en plus, les internautes sont plus prudents quoique des victimes continuent de se faire duper. 28.754.746 F CFA, c'est le préjudice causé par ce type d'arnaque au premier trimestre 2016.

5 – La fraude sur le porte-monnaie électronique

Avec l'expansion des services de porte-monnaie électronique via le mobile, ce type d'arnaque a pris de l'ampleur.

Bien ficelée, cette technique pousse la victime donner le contrôle absolu à un cybercriminel sur son compte, sans même le réaliser. Par un simple appel ou SMS, le cybercriminel invite son sa victime à saisir un code USSD, pour bénéficier d'un prétendu bonus. Une fois que la procédure est engagée, la carte SIM de la victime est désactivée, son compte transférée sur une nouvelle carte SIM. Le cybercriminel a alors le contrôle absolu.

Article original de Stéphane Agnini

CREDIT : DR

Denis JACOPINE est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, exploits, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Regionale.info CYBERCRIMINALITE : TOP 5 des arnaques les plus récurrentes au premier trimestre 2016 selon la PLCC > Regionale.info

---

Des cybercriminels s'attaquent à la ministre Raymonde Goudou

Des cybercriminels s'attaquent à la ministre Raymonde Goudou

La cybercriminalité prend de plus en plus de l'ampleur en Côte d'Ivoire. Malgré les moyens mis en place par le ministère de l'Intérieur à travers la plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC), certaines personnes s'évertuent à poursuivre cette infraction sans être inquiétés. La dernière en date est celle d'une personne qui se fait passer pour la Ministre de la Santé, Raymonde Goudou Coffie, pour arnaquer.

Nous ne savons pas si des individus ont piraté le compte Facebook de la ministre ivoirienne de la santé ou s'il s'agit d'une usurpation d'identité. Quoiqu'il en soit, des individus utilisent l'identité de la ministre Raymonde Goudou Coffie pour faire de l'aumône auprès des utilisateurs des réseaux sociaux.
A titre illustratif, nous vous publions la conversation que ces prémusés arnaqueurs (brouteurs dans le jargon ivoirien) ont eu avec l'une de leurs victimes.

K.O.
Article original de imatin

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Cybercriminalité: Des « brouteurs » s’attaquent à la ministre Raymonde Goudou

---

Cybercriminalité : « Il faut qu’on voie que la Côte d’Ivoire réagit » | CIO MAG

Cybercriminalité : « Il faut qu’on voie que la Côte d’Ivoire réagit »

« L'enjeu qu'a la Côte d'Ivoire aujourd'hui, c'est justement de dire de manière internationale tout ce qu'elle est en train de mettre en œuvre ici », assure Denis Jacopini, expert informatique assermenté spécialiste en cybercriminalité et protection des données personnelles. Membre de la Compagnie nationale française des experts de Justice en Informatique et techniques associées (CNEJITA), il a participé du 7 au 8 juin 2016 à Abidjan, à la 8ème édition de l'IT Forum Côte d'Ivoire sur la « Transformation numérique face à la protection des utilisateurs ». Loin des clichés et des idées reçues, le professionnel du crime en ligne a confié à CIO Mag l'image que la Côte d'Ivoire donne de l'extérieur et fait des propositions allant dans le sens de l'amélioration de la lutte contre la cybercriminalité. Sensibilisation des décideurs, opérations coup de poing, médiatisation des arrestations… la Côte d'Ivoire est, selon lui, en bonne voie pour renforcer la confiance dans son environnement numérique.

7 juin 2016. Denis Jacopini à la 8ème édition de l'IT Forum Côte d'Ivoire qui s'est déroulée du 7 au 8 juin dernier à la Maison de l'Entreprise, à Abidjan, sur le thème : « Transformation numérique face à la protection des utilisateurs ».

CIO Mag : Quelle image la Côte d'Ivoire donne-t-elle de l'extérieur dans le domaine de la cybercriminalité ?
Denis Jacopini : Depuis quelques années, la Côte d'Ivoire est connue en Europe comme le pays d'Afrique où se passent la très grande majorité des arnaques sur internet, à un point où lorsque quelqu'un reçoit un email qui vient de Côte d'Ivoire, il pense automatiquement à une arnaque, au mieux se méfie, au pire supprime le message sans même lui accorder la moindre attention. Ainsi, associer la Côte d'Ivoire à des arnaqueurs, n'est pas bon pour l'image du pays. Ceci dit, ma présence ici m'a réconforté.
En lisant la presse spécialisée, dont CIO Mag, je savais déjà que la Côte d'Ivoire réagissait face à ce phénomène, qu'elle mettait en place des méthodes et qu'elle engageait des actions pour permettre à la fois aux directeurs de systèmes d'information – DSI – et aux utilisateurs d'augmenter en compétence et de se soucier de ce problème de sécurité. Et, en venant ici, ça m'a réconforté. Je m'en suis surtout rendu compte au travers du discours du ministre de l'Economie numérique et de la Poste (à l'ouverture de la 8ème édition de l'IT Forum Côte d'Ivoire, NDLR). Il a fait une présentation de la manière dont il voit l'évolution de la Côte d'Ivoire dans le domaine du numérique. Son discours a été rassurant en indiquant que le pays avait à la fois une démarche active dans la cybersécurité et accordait une attention particulière aux moyens permettant d'associer confiance et développement numérique.
On a facilement pu remarquer que le ministre maîtrise le sujet et qu'il sait de quoi il parle. Il est prêt à emmener avec lui le pays dans cette transformation numérique. Quasiment toutes les entreprises vont devoir assurer cette métamorphose. Le pays doit pouvoir les accompagner dans cette transformation numérique. L'enjeu qu'a la Côte d'Ivoire aujourd'hui, c'est justement de dire de manière internationale tout ce qu'elle est en train de mettre en œuvre ici.

C.M : Selon vous quels sont les actions sur lesquelles la Côte d'Ivoire doit miser pour véritablement restaurer son image et créer un environnement numérique de confiance ?
D.J : A mon avis, ça devrait passer par une médiatisation des arrestations. Il y a des milliers de délinquants ayant organisé et mené des arnaques en tous genres à partir de cybercafés. On apprend de temps en temps sur la presse francophone spécialisée que se sont produites des arrestations mais ça reste sur les journaux peux lus. Il faut vraiment s'intéresser à la Côte d'Ivoire et consulter la presse locale pour le savoir. A mon avis, les actions qui sont faites dans le pays mais aussi tous les accords et toutes les coopérations qui sont établis avec les autres pays doivent internationalement être connues et notamment par le grand public qui a besoin d'être rassuré car régulièrement victime d'actes originaires d'ici.
Lorsqu'il y a une coopération qui est mise en place avec l'ANSSI (l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, NDLR) en France, avec l'OCLCTIC, l'Office centrale de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, en termes de formation et de sensibilisation en Côte d'Ivoire, il faut que cela se sache. Il faut qu'on voie que la Côte d'Ivoire réagit que les autorités se forment, sont en train de monter en compétence. Maintenant, ce qui manque, ce sont les preuves. Mais les preuves, ce sont effectivement les statistiques pouvant faire mention de l'évolution du nombre d'arrestations que j'espère suivies d'une chute considérable des arnaques qui pourraient venir rassurer les pays victimes. Il y aura toujours des arnaques, mais celles venant de Côte d'Ivoire doivent être combattues sans cesse pour finir par les rendre anecdotiques.

C.M : Hormis les arrestations, une forte sensibilisation de la jeunesse ivoirienne ne peut-elle pas également contribuer à réduire le nombre d'arnaques venant de la Côte d'Ivoire ?
D.J : D'après ce que j'ai compris, les adolescents ou les jeunes qui sont concernés sont des personnes qui, dans la société, sont déjà en marge des règles. Ils essaient de se débrouiller par leurs propres moyens sans passer par la case Travail, la case Honnêteté. C'est tout aussi grave que de se rapprocher de la drogue. Que fait le pays contre la drogue ? Ce qu'elle fait contre ce fléau, elle doit aussi le faire pour combattre la cybercriminalité. Comme dans d'autres régions du monde, s'attaquer à ce phénomène doit se faire en s'appuyant sur des entraides internationales.
« CE QUI MANQUE MAINTENANT CE SONT LES MOYENS POUR LES POUVOIRS PUBLICS DE MENER DES OPÉRATIONS COUP DE POING. GRÂCE À CELA, IL EST PROBABLE QUE LES JEUNES POUVANT ENCORE CHANGER DE VOIE, LE FERONT PAR PEUR.»
L'analyse des flux financiers au travers de réseaux et des trains de vie incohérents avec les revenus connus sont de bonnes pistes à suivre pour comprendre le phénomène de la cybercriminalité. Ce qui manque maintenant ce sont les moyens pour les pouvoirs publics de mener des opérations coup de poing. Grâce à cela, il est probable que les jeunes pouvant encore changer de voie, le feront par peur. Ensuite, pour ceux qui, influencés, n'auront pas envie de rentrer dans le droit chemin, je pense en effet qu'une une forte sensibilisation pourra évidemment contribuer à réduire le nombre d'arnaques venant de Côte d'Ivoire.

C.M : Parlant de moyens, n'est-il pas opportun de renforcer la coopération avec la France et des pays comme le Canada pour muscler les opérations terrain, ce d'autant plus que les populations de ces pays sont bien souvent ciblées par les arnaques venant de Côte d'Ivoire ?
D.J : Jusqu'à maintenant, la coopération n'y était pas. Elle était surtout en Europe. En dehors de l'Europe, c'était très difficile d'établir une coopération. Moi, il y a une question que je me pose : pourquoi d'ici ils vont essayer d'arnaquer la France ou le Canada ? Déjà parce qu'il n'y a pas de barrière au niveau de la langue. Puis, ce sont des pays qui ont des moyens. Qui sont prêts à payer pour rencontrer l'amour. On ne va pas essayer d'arnaquer un pays pauvre. Donc, on s'oriente vers ces pays-là.
Depuis maintenant quelques années, au-delà de l'évolution de la législation, la coopération internationale entre pays intérieurs et extérieurs de l'Europe s'est accentuée. Sans que ces pays n'aient forcément ratifié la Convention de Budapest, seul contrat officiel existant et contenant des protocoles d'entraides entre les autorités compétentes des différents pays impliqués, une entraide entre les organes judiciaires s'est naturellement créée. Aujourd'hui, l'entraide internationale est légion. C'est une forme de coopération qui n'a pas besoin de convention et qui, avec certains pays fonctionne très bien. En partie grâce à cela, la Côte d'Ivoire a commencé ces dernières années à s'attaquer au délinquants du numérique, réaliser des arrestations et amplifier ses actions…

C.M : Vous avez participé à l'IT Forum Côte d'Ivoire 2016 sur la sécurité des utilisateurs des services numériques. Partant de tout ce qui a été dit, comment entrevoyez-vous l'avenir de la Côte d'Ivoire dans 5 à 10 ans ?
D.J : La Côte d'Ivoire est en bonne voie pour sortir la tête de la cybercriminalité. Elle est en bonne voie parce que le combat commence obligatoirement par la sensibilisation des décideurs. Et ce forum a réuni des DSI, des directeurs de la sécurité numérique, des chefs d'entreprises, des officiels, donc des personnes qui décident de l'économie du pays. Si, nous formateurs, consultants, professionnels de la cybersécurité, on a bien fait notre travail pendant ces deux jours, il est clair que les visiteurs sont repartis d'ici avec de nouvelles armes. Maintenant, ceux qui auront été convaincus aujourd'hui ne seront pas forcément ceux qui seront les cibles de demain, des prochaines failles ou des prochaines attaques. Les prochaines victimes continueront à être les utilisateurs imprudents, ignorants et des proies potentielles qui n'ont pas pu être présentes à l'IT Forum. À force de sensibiliser les chefs d'entreprises, les DSI, et de faire en sorte que la sensibilisation à la cybersécurité et aux comportements prudents commence dès l'école, nous auront bientôt une nouvelle génération d'utilisateurs mieux formés et mieux armés.
Un autre phénomène qui tend à être inversé est celui de la faible importance accordée à la sécurité informatique. Quel que soit l'endroit dans le monde, la cybercriminalité est quelque chose d'inévitable et la sécurité informatique, en raison d'une course effrénée à la commercialisation à outrance, a trop longtemps été négligée par les constructeurs et les éditeurs de logiciels. Ils devront sans doute se conformer au concept « Security by design ».
Avant de miser sur sa R&D (Recherche et Développement) pour créer ou répondre à des besoins et commercialiser à tout prix pour rapidement la rentabiliser et ne chercher que les profits financiers, il deviendra bientôt obligatoire de penser sécurité avant de penser rentabilité. Avec l'évolution incoercible du numérique dans notre quotidien (objets connecté, santé connectée, vie connectée), il est indispensable que la sécurité des utilisateurs soit aussi le problème des inventeurs de nos vies numériques et pas seulement de ceux dont le métier est de réparer les bêtises des autres. La Côte d'Ivoire fait désormais partie des pays impliqués par ce combat et je n'ai aucun doute, ce pays se dirige droit vers une explosion de l'usage du numérique et une amélioration de sa lutte contre la cybercriminalité.

C.M : Au niveau international, quelle est la nouvelle tendance en matière de cybercriminalité?
D.J : Au Forum international de la cybercriminalité (FIC 2016), j'ai assisté à une présentation faite par un chercher en cybersécurité autour de l'étude de l'évolution d'un RAT (Remote Access Tool). Des virus utilisant des failles existent déjà mais la présentation portait sur une nouvelle forme de logiciel malveillant encore plus perfectionné en matière d'impacts et de conséquences sur les postes informatiques des victimes. On connaissait des failles en Flash, en Visual Basic et dans d'autres types de langages mais la faille en Java est une faille qui aujourd'hui peut toucher tous les ordinateurs puisqu'énormément de systèmes et de web services sont conçus autour du langage Java.
J'ai trouvé la présentation très intéressante et j'ai trouvé l'effet dévastateur pour tous ceux qui attraperont ce « Méchangiciel ». A la fin de la présentation, j'ai approché l'intervenant et lui ai demandé quel était le moyen de propagation utilisé par ce virus ingénieux du futur ? Il m'a répondu qu'il se propage tout simplement par pièce jointe dans un e-mail. Ça reste aujourd'hui le principal vecteur de propagation de systèmes malveillants. Surtout, si c'est bien monté avec ce qu'on appelle des techniques d'ingénierie sociale, c'est-à-dire des actes qui permettent de manipuler la personne destinataire du piège, par exemple un CV piégé transmis à une agence d'emploi, rien de plus normal, même s'il est piégé ! C'est pourquoi l'autre vecteur sur lequel j'insiste, c'est le vecteur humain, la sensibilisation des utilisateurs afin d'augmenter le taux de prudence qu'ils doivent avoir lorsqu'ils reçoivent un email. Un email piégé a des caractéristiques que l'on peut assez facilement identifier et qui permettent de dire qu'il y a un risque, et mettre une procédure en cas de doute. Pour moi, même s'il existe des lunettes 3D, des hologrammes, des choses complétement folles au niveau technologique, j'ai l'impression que la propagation de la cybercriminalité va pouvoir se faire encore pendant pas mal de temps dans de vulgaires pièces jointes, et probablement encore dans les arnaques et le phishing.
Une fois que le pirate aura obtenu les clefs il pourra mener son attaque par « Menace Persistante Avancée (Advanced Persistent Threat) », autre grande tendance déjà depuis quelques années et encore pour longtemps !
Article original et propos recueillis par Anselme AKEKO

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Cybercriminalité : « Il faut qu’on voie que la Côte d’Ivoire réagit » | CIO MAG